

Notes d'hydronymie wallonne

On trouvera dans ces notes quelques propositions nouvelles, accompagnées, pour certaines d'entre elles, de développements qui ne pourraient trouver place dans le Dictionnaire en préparation (voir *BTD*, 78 [2006], p. 363-386). On va voir que, dans leur désordre apparent, ces diverses études se lient l'une à l'autre par quelque côté.

1. Le nom de la *Vierre* et des deux *-voir*

Cet affluent droit de la Semois à Jamoigne [Vi 10] est formé de plusieurs branches qui se réunissent à Martilly-Straimont. Parmi celles-ci, le ruisseau de Neufchâteau a parfois été appelé lui-même *Vierre* : improprement selon A. Geubel et L. Gourdet⁽¹⁾, qui invoquent les noms de *Grand-* et *Petitvoir* [resp. Ne 45 et 46] (tous deux dans l'actuelle entité de Neufchâteau) comme conservant l'anc. nom de la *Vierre*, *Voir* (dial. *-vwar*), de quelque manière que cette rivière y soit appelée aujourd'hui (*Rosière*, p. ex.); il est à remarquer d'ailleurs que le cours d'eau arrosant Neufchâteau s'appelait déjà *rivière de Neufchâteau* en 1700⁽²⁾.

Les archives ne désignent guère que les localités : 1533 *Grandvoir*, 1613 *Grand et Petit veoir*, XVI^e s. *Grandvoir*,

⁽¹⁾ *Hist. du Pays de Neufchâteau*, 1956, p. 16-17.

⁽²⁾ GEUBEL et GOURDET, ouvr. cité, p. 457.

Grandvoire; 1726 *entre deux voirs*. Un document de 1575 offre toutefois une précieuse exception : « un champ buttant à la *voir* ».

Comme l'a vu l'abbé L. Hector⁽¹⁾, le caractère banal du site interdit l'interprétation « belle » et « petite vue », encore défendue récemment⁽²⁾. D'ailleurs, c'est, en ce sens, *regard* qui est usité en Wallonie : *Hautregard* à Sprimont (Lg), *Beauregard* aux environs de Merbes-le-Château (Ht), etc. ; et, si le type « voir » se rencontre fréquemment en France (dont le Pays Chestrolais est peu éloigné), c'est accompagné de l'adjectif « beau », comme le montrent les très nombreux exemples retenus chez Dauzat et Rostaing et chez l'abbé E. Nègre⁽³⁾, répartis dans toutes les régions, de la Champagne à la Gascogne ; sans doute, le type « regard » y est-il au moins aussi fréquent, mais c'est, semble-t-il, préférentiellement avec le même qualificatif⁽⁴⁾ : les répertoires toponymiques de la France ignorent un type « Grand- » ou « Petit-Regard ».

L'interprétation qui s'impose pour *Grand-* et *Petit-voir* est donc respectivement « grand » et « petit (village sur la Vierre) », comme *Rulles* (Lx) est le « village sur la Rulles », *Jauche* (BW) le « village sur la Gette (roman *Jauche*) », *Polleur* (Lg) le « village sur la Hoëgne (anc. *Poleda*) », etc. On a de même, avec l'adj. *grand*, *Grand-Aaz* à Hermée

(1) L. HECTOR, *Toponymie des communes de Grandvoire et Tournay* (AIALx, 79, 1948, 47).

(2) J.-J. JESPERS, *Dict. des n. de lieux en Wallonie et à Bruxelles* (Bruxelles, 2005), sous ces noms, renvoyant à Carnoy, *Origines* (1948), lequel (p. 263), tout en déclarant « obvie » (ce qui ne signifie pas « évidente », moins encore « assurée ») l'interprétation « large vue », ajoute que la proximité de la Vierre rend possible que *-voir* soit une variante du même nom. J. HERBILLON, *Noms des communes de Wallonie* (Bruxelles, 1986), sous *Grandvoire*, ne se prononce pas, mais fait passer la Vierre à Neufchâteau.

(3) DAUZAT et ROSTAING, *Dict. des n. de lieux de France* (Paris, 1963), sous *Beauvais-sous-Matha* et, accessoirement, *Beauvevoir*; E. NÈGRE, *Top. gén. de la Fr.*, II (Genève, 1991), § 21116-21131, p. 1126 sv.

(4) Ouvr. cité, sous *Beauregard*.

[L 26], ou encore *Grand-* et *Petit-Modave* [H 55], dont les éléments principaux sont, de manière certaine pour le premier, des hydronymes.

Sans doute, les graphies *-veoir*, *-veoire* laissent deviner qu'avec le temps, la relation n'étant plus sentie avec la rivière, ces noms ont subi l'attraction du représentant substantivé de *uidēre* (a. fr. *veoir*)⁽¹⁾ ou du type français « Beauvoir » : attraction de caractère banal, au demeurant. En amont de Petitvoir, en effet, où elle reçoit l'Our venant de Bertrix — son affluent principal —, la rivière est appelée *Rosière* à en juger par les cartes; elle ne prend son nom de *Vierre* qu'à partir de ce confluent. Le cas de *Grandvoir* sur *Rosière* serait ainsi comparable à celui de *Virelles* [Th 66], près de Chimay, où la rivière se nomme aujourd'hui l'*Eau-Blanche*, ne conservant son nom de **Vire* sous la forme *Viroin* qu'après sa rencontre avec l'Eau-Noire de Couvin. Ajoutons que l'origine féodale de *Grandvoir* rend compte de la séparation ancienne des deux formes du nom.

L'identité géographique des deux noms étant établie, il reste à élucider la forme *-voir*, que Hector expliquait comme « une reconstitution fautive introduite par ceux qui ont dressé le cadastre, soit au temps de Marie-Thérèse, soit plutôt au siècle dernier ». Sur quel modèle ? Or, il se trouve, d'une part, que l'hydronymie de la France connaît plusieurs *Voire*, *Vière* ou *Vierre*, dont deux en Champagne; en outre, le prototype *Vigera* (d'un celt. **Veg-ar-ā*?⁽²⁾), qu'on

⁽¹⁾ Même si, au témoignage de GODEFROY, *veoir* ne semble avoir eu que le sens de « vue », et non celui d'it. *veduta* (cf. les pass. de Christine de Pisan et de Froissart, et surtout celui de Guyot de Provins, où il est associé à *oir* « ouïe »).

⁽²⁾ Sans doute la « vigoureuse », la « vivace », d'un radical apparenté à celui de lat. *vegēre* « mettre en mouvement, animer », *vigēre* « être vif, éveillé » : radical non attesté en celtique; mais l'important groupe de mots germaniques pour « éveiller » (all. *wec-ken*) et « veiller » (all. *wachen*) garantit une large présence de la racine en i.-e. occidental. Le détail est d'ailleurs complexe, la forme gallo-romane paraissant influencée par le groupe lat. de *vigēre*, *vigilia*, demeuré vivant : cf. J. LOICQ, « Les

a proposé pour *Vierre*, y est attesté dès l'époque mérovingienne (673) pour la *Voire* de Haute-Marne, et à l'époque carolingienne (878) pour la *Vièrre* de la Marne ⁽¹⁾.

Ainsi, *-voir* et *Vierre* se trouvent être dans le même rapport formel que *Oise* et *Isère*, *Vesdre*, *Weser* (All.) et *Vézère*, etc., à ceci près qu'il s'agit ici de la même réalité géographique conçue sous deux espèces : rivière et habitat ; chose curieuse, on observe un couple identique dans le cas d'un torrent de la Drôme : *Voire* ou *Vierre* ⁽²⁾ ; la variante à terminaison féminine est attestée aussi pour les *-voir(e)* chesrolais, et l'oscillation « masculin-féminin » se retrouve p. ex. dans la nombreuse série gallo-romane des *Glain*, *Gland* : *Glane*, *Glaine* ⁽³⁾ ; sans doute est-elle, dans ce dernier cas, distribuée sur des cours d'eau différents ⁽⁴⁾ ; mais, hormis le *Glain* ardennais, il s'agit de noms qui ne sont pas attestés, au mieux, avant le milieu du Moyen Âge, et souvent pas avant l'époque moderne, soit beaucoup après que ces noms ont pu se fixer. D'ailleurs, la petite ville française d'*Aire-sur-Adour* (Landes) offre dans son nom même l'exemple d'un double traitement, également assorti d'une variation de genre (mais inversée), du radical hydronymi-

éléments paléo-européens de la toponymie ardennaise», dans *AIALx*, 126-127 (1995-1996), p. 335 sv. Quant à une rac. **weg-* «être humide» invoquée par CARNOY, elle n'existe pas sous cette forme. Au demeurant, l'étymologie, quelle qu'elle soit, laisse intacte l'opposition *Vierre* : *-voir*, opposition qui seule importe en l'espèce.

⁽¹⁾ A. DAUZAT et coll., *Dict. étym. des n. de rivières et de montagnes en France*² (Paris, 1982), sous *Vienne*.

⁽²⁾ IDD., *Ibid.*, même art., sous *Voire*.

⁽³⁾ Les couples *Haine* : *Hain* ; *Isère* : *IJzer* (*Yser*) ne sauraient être allégués ici, pour diverses raisons.

⁽⁴⁾ Il est à noter d'ailleurs que, dans le seul exemple de ce groupe dont on possède une forme antérieure à l'époque carolingienne, celui du *Glain* ardennais, l'acc. *Glanem* attribué à 670 par le cartulaire de Stavelot-Malmedy suppose un thème en *-i-*, dont le genre est ambigu, et que ne confirme déjà plus le *Glanum* de 814 (v. GYSELING, *Top. Wb.*, s. v. *Glain* 1°).

que **atur-* comparable, à l'accent près, à celui qui est envisagé ici : **átur-* > *atúr-* (cf. la graphie *Aturrus* chez Ausone) > *Adour* : **átur-a* > *Aire* ⁽¹⁾.

On ne doit pas être surpris de ces capricieuses variations d'accent entre la période celtique et la période gallo-romaine; il s'agit là d'une question complexe et depuis longtemps controversée, où interviennent divers paramètres ⁽²⁾. La simple constatation du double traitement de *Isara* > *Oise* et *Isère*, ou encore de *Matrona* > *Marne* (en Belgique l'anc. (*A*)*marne* condrusienne) et *Meyronne* affl. de l'Argens en Provence, pour ne citer que ces exemples classiques, montre que cette fluctuation affecte de mêmes catégories sémantiques.

On est donc fondé à se demander, malgré la forme ancienne *Voir* pour *Vierre*, si l'on n'est pas en présence d'un authentique couple analogue, reposant sur une variante accentuelle avec spécialisation sémantique : **wég-ara* > *-voir* : **weg-ára* > *Vierre*. Il appartient aux dialectologues d'apprécier si la forme locale [vwar], qui a pu, elle aussi, subir l'attraction d'un représentant ancien ou dialectal de *vidēre*, ne s'explique pas mieux par un original **veg-arra* (cf. *Aturrus* cité plus haut) ou **veg-árro-* ⁽³⁾. Le contraste analogue entre le nom de la *Rhosnes* hainuyère (affl. de l'Escaut) et celui de *Roanne*, anc. nom du Roannay et auj. hameau de La Gleize [Ve 39], pourrait sans doute aider à élucider ce détail; on sait que, d'une manière générale, la tendance à la gé-

⁽¹⁾ NÈGRE, *Top. gén.*, I (1990), §1026, p. 31.

⁽²⁾ On aura un aperçu de cette question chez DAUZAT, *La top. française*² (Paris, 1946), p. 168-171; cf. aussi Id., *RIO*, 6 (1954), p. 171-172, et la note très brève de P.-Y. LAMBERT, *La langue gauloise*² (Paris, 2003), p. 48, qui suggère, après d'autres, l'intervention de facteurs sociaux à l'intérieur de la communauté gallo-romaine.

⁽³⁾ La forme masc. du suffixe en *-ar-*, quoique rare, n'est pas inconnue : cf. DAUZAT, *Top. Franç.*, p. 135-138.

mination consonantique en fin de syllabe pénultième est un trait caractéristique des parlers celtiques « paléo-rhénans » : l'anthroponymie des inscriptions latines de nos régions en porte témoignage. En l'état des données, mieux vaut, d'ailleurs, ne pas vouloir serrer de trop près l'analyse.

2. Le nom de l'*Ourthe* et le genre féminin des noms de rivières

La note qui précède laisse entrevoir une question du genre des noms anciens de cours d'eau d'une certaine importance. Le nom de l'*Ourthe* et de ses parents ardennais et européens, pour lequel on dispose de données plus anciennes, fournit l'occasion d'examiner cette question d'un peu plus près.

La plus ancienne forme connue coïncide en effet avec son prototype présumé : *Urta* (VII^e-IX^e s.), où la présence du suffixe *-tā est confirmée par comparaison avec *Urva* (VIII^e-IX^e s.), nom de l'Our affl. belgo-luxembourgeois de la Sûre, et par les formes apparemment non suffixées *Ur* (resp. 878 et 972, cette dernière étant auj. l'Eau-d'Heure affl. dr. de la Sambre)⁽¹⁾.

Sous sa forme suffixée, ce nom n'est pas isolé : non seulement il est entouré d'un cortège de toponymes dont deux sont visiblement anciens [*Ortho*, *Ort(h)eu(-ville)*], mais Mme Ph. Gavray-Baty a relevé aux environs de

⁽¹⁾ GYSSELING, *Top. Wb.*, sous *Heure*, distingue 972 *fluvius Ur* et 868 *Ur*, toponyme non identifié près de Fraire [Ph 22]; les sources de l'Eau-d'Heure se situant entre Froidchapelle et Cerfontaine, il n'est pas du tout assuré qu'il s'agisse du même nom dans sa double fonction, conformément au modèle ancien; le cours d'eau implicite dans l'*Ur* de 868 pourrait avoir été l'une des branches de l'Yves affl. dr. de l'Eau-d'Heure : un exemple de plus d'un affluent homonyme, ou éponyme, du cours d'eau que nous considérons comme majeur ?

Fronville [D 64] un *ri d'Oûte* (1738 «au rys d'Oultré»)⁽¹⁾, lequel, étant sous-affluent, ne saurait être une désignation diminutive du nom de l'Ourthe; et, bien que peu répandu, le radical **ur-* est ancien en Europe celtique, comme en témoignent p. ex. plusieurs représentants en Allemagne rhénane comme *Ur-ach*, *Ur-ft*, *Euren*, etc.⁽²⁾ La formation *urtā* elle-même est implicite dans l'ancienne dénomination *Urtella* (819) du Sensbach tributaire du Neckar (r. dr.) dans l'Odenwald, de même que dans le toponyme (d'origine sûrement hydronymique) *Orten* (815, cop. v. 1130 *Ortinon*) des Pays-Bas (NB)⁽³⁾. Plus lointainement, A. Carnoy cite encore l'appellatif alb. *hurdhë* «étang, marais», de radical identique et de formation comparable⁽⁴⁾. Cette formation fait partie d'une série bien connue dont le chan. C.-G. Roland a autrefois réuni les principaux représentants: tels la *Meurthe* lorraine (671 *Murta*), la *Sarthe* normande (IX^e s. *Sarta*), la *Salza* allemande affl. de la Saale, etc.⁽⁵⁾

Quelle valeur donner au suffixe *-to-/-tā*? L'étymologie de ces différents noms n'est pas connue avec certitude; la racine de *mur-*, par exemple, n'est pas identifiée; on a supposé pour *Sarthe* un original **Sar-ita* en raison du petit

(1) Ph. GAVRAY-BATY, *Le vocabulaire toponymique du ban de Fronville* (Bibl. Fac. Phil. Lg., CIII; Liège et Paris, 1944), p. 18-19. Il va de soi que la graphie *Oultré* est un hypercorrectisme fait à partir du w. *Oûte*.

(2) A. BACH, *Deutsche Namenkunde*, II, 1 (Heidelberg, 1954), § 298, 13; cf. aussi l'index, t. III, p. 425-426.

(3) A. WEIJNEN, *Praegerm. elementen van de Nederl. toponiemen en hydroniemen* (Bois-le-Duc, 1958), p. 30; M. GYSSELING, *Top. Wb.*, s. v. *Orten*; ID., *Nederzettingenamen in de NL, Noord-Frankr. en N.-W.-Duitsl.* («Taalgrens en Kolonisatie», IV; Louvain et Bruxelles, 1969), p. 9. — C.-G. ROLAND, *Top. namuroise* (Namur, 1899-1900), p. 201, cite (sans formes anciennes) une *Orthe* affl. de la Sarthe, en haute Normandie, qui est absente des répertoires de DAUZAT et coll. et de NÈGRE, et que je ne suis pas parvenu à localiser.

(4) CARNOY, *Origines*, s. v. *Ourthe*; l'orthographe est rectifiée d'apr. POKORNY, *Idg. Etym. Wb.* (1959), p. 80.

(5) ROLAND, *Top. nam.*, p. 201.

groupe d'hydronymes français *Sard*⁽¹⁾; cependant, une forme comme *Salza* se rattache clairement à la racine i.-e. occ. **sal-* qui a fourni une très nombreuse série d'hydronymes répandus depuis le nord de l'Europe jusqu'à la Hongrie : ainsi la *Saale* allemande (médiév. *Sala*), la *Sauldre* française (anc. **Sal-ara*, médiév. *Salera*)⁽²⁾; notre *Salm* ardennaise, notre *Soumagne* [L 95] y appartiennent sans nul doute, avec d'autres toponymes wallons. Quant à l'*Ourthe*, il n'y a pas de raison de renoncer à y voir avec la plupart des toponymistes autorisés un degré zéro (normal avec le suffixe *-to-/-tā*)⁽³⁾ de la racine i.-e. **wer-* qui a fourni, avec des vocalismes et des élargissements divers, des noms pour «eau» (p. ex. sanscr. *vār* nt., *vārī* fém., v. norr. *vari* nt.), «pluie, étendue d'eau», et de nombreux hydronymes (le *Var* de Provence, ant. *Varus*; la *Wurm* bavaroise, notre *Warche* malmédienne, etc. : les exemples foisonnent)⁽⁴⁾. Les regrettés M. Gysseling et J. Devleeschouwer⁽⁵⁾ ont recouru, il est vrai, à la racine homonyme dont J. Pokorny (p. 1152) rendait le sens général par «drehen, biegen»; mais on sait combien ces deux

⁽¹⁾ DAUZAT et coll., *Noms de riv.*, s. v. *Sarre*, p. 82 dr., suivi par NÈGRE, *Top. gén.*, I, § 1068, p. 64.

⁽²⁾ Voir H. KRAHE, «Alteurop. Flussnamen», dans *Beitr. z. Namenforschung*, 3 (1952), p. 242; 8 (1957), p. 13; Id., «Die Struktur der alteurop. Hydronymie», dans *Abhandl. der Geistes- u. Sozialwiss. der Akad. in Mainz*, n° 5 (1962), p. 49-51 du t. à part.

⁽³⁾ La forme **ur-* est sans doute une adaptation tardive ou dialectale (paléorhénane?) du **wr-* conforme au mécanisme des degrés vocaliques en i.-e. (J. HAUDRY, *L'indo-européen* [1978], p. 17) et qui subsiste en germ. et en baltique (KRAHE, dans *BNF*, 16 [1965], p. 139). Cet aspect du problème vaut aussi bien pour la racine homonyme dont il sera question ci-après.

⁽⁴⁾ CARNOY, *Origines*, s. v. *Ourthe*; KRAHE, *Sprache und Vorzeit* (Heidelberg, 1954), p. 50-51; «Alteurop. Flussnamen», dans *BNF*, 5 (1954), p. 205; POKORNY, *Idg. Etym. Wb.*, p. 80; KRAHE, *Abhandl... Mainz* (cf. n. 2), p. 5-6 du t. à p.

⁽⁵⁾ M. GYSSELING, «Noms de cours d'eau préhist. en Ardenne», dans *NRO*, 9-10 (1987), p. 48; J. DEVLEESCHOUWER, «Keltisch en Oergermaans in Vlaanderen», dans L. TOORJANS (dir.), *Kelten in de Nederlanden van prehistorie tot heden* (Louvain, 1998), p. 63.

chercheurs, devenus prisonniers de leur système, affirmaient leurs convictions de manière doctrinale; la notion de «courbure», si elle convient à une rivière à méandres prononcés comme l'Ourthe, peut être inadéquate à ses homonymes, ou peu caractéristique.

En tout état de cause, d'ailleurs, on ne saurait considérer des formations telles que **sal-ta*, **ur-ta*, etc. comme des participes passifs, ainsi que notre éducation de latinistes y inviterait. Le suffixe *-to-*, qui a fourni au latin son participe parfait passif, avait en indo-européen la double «diathèse» active et passive, et plus précisément possessive (cf. *barbātus*); la fonction active a d'ailleurs, en latin même, laissé maint souvenir : ainsi *jūrātus sum* «j'ai juré»⁽¹⁾ (cf. en fr. *géomètre-juré*). Bien que la valeur passive ait fini par dominer également en celtique insulaire (sous la forme *-to-*, *-tyo-*), on entrevoit que le gaulois a développé pour ce suffixe une valeur agentive sans nuance temporelle : ainsi la «distribution», l'«abondance» qui, divinisée, est devenue à l'époque romaine la parèdre habituelle de Mercure, à savoir *Ro-smer-ta*, *Ate-smer-ta*, a eu recours à ce suffixe; avec cette racine *smer-*, elle-même renforcée par les particules *ro-*, *ate-* (on connaît aussi un nom *Smer-tos*), *-ta-* ne pouvait avoir qu'une valeur active, qui fait de cette déesse la «généreuse distributrice», la «grande pourvoyeuse»; il en va de même de la «formule magique» (gaul. *brixta*), susceptible d'être divinisée (gallo-lat. *Bricta*, vénérée à Luxeuil dans les Vosges); les noms fém. en *-tā* sont ainsi devenus des sortes de noms d'action⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir A. MEILLET et J. VENDRYES, *Traité de gramm. comp. des langues class.*² (Paris, réimp. 1960), §540, p. 360-361; J. HAUDRY, *L'indo-européen* (coll. «Que sais-je?», n° 1798) [1978], p. 82-83.

⁽²⁾ Voir P.-Y. LAMBERT, *La langue gauloise*² (Paris, 2003), p. 150 et 156; X. DE LAMARRE, *Dict. de la langue gaul.*² (Paris, 2003), sous *brixta*, *brixtom* et *smero-*, *smer-to-*. — Avec une juste intuition, Mme Ph. GAVRAY-BATY, *Fronville*, p. 19, se demandait si *urta* n'était pas devenu un appellatif régional.

Tout élément positif permettant d'affirmer que l'Ourthe a été dans l'Antiquité l'objet d'un culte fait défaut; dans la vallée même, à laquelle on a préféré jusqu'à l'époque féodale les plateaux avoisinants (le contraste entre Ortho, ancienne paroisse agricole, et La Roche, établissement seigneurial, est frappant), les vestiges archéologiques sont très rares; d'ailleurs, les indices de divinisation des cours d'eau de Wallonie se limitent à des conjectures étymologiques (*Dion*, *Dison*, *Maire* [à Tournai]⁽¹⁾, *Membre* et *Membrette*, etc.) ou, exceptionnellement, aux offrandes monétaires recueillies sous le Pont de Sambre à Namur. Le nom de «vallée divine» (*Devo-nanto-*) donné au site où s'élèvera plus tard Dinant ne fait pas nécessairement de la Meuse une divinité. On sera donc extrêmement circonspect sur ce point. On ne peut s'empêcher pourtant d'attribuer une signification idéologique à la prééminence du genre féminin, qui affecte partout des cours d'eau importants (tels les noms en *-ara* comme *Sambre* ou *Somme* de Picardie), même si, faute de données suffisamment probantes, on refuse d'attacher une valeur à des couples comme *-voir/Vierre*, *Ourt/Ourthe*, qui semblent mettre en relief le rôle hydronymique du féminin. Il est également remarquable que, parmi les exceptions que souffre, chez les écrivains latins, la règle des noms de fleuves (plutôt assertion normative de grammairiens qu'observation de linguiste⁽²⁾), figurent p. ex. des noms de rivières de Gaule: *Druentia* (la Durance), et bien évidemment *Matrona*; il est non moins remarquable qu'aujourd'hui encore le nom allemand *Donau* du Danube, fleuve celtique sur la plus grande partie de son cours, soit du genre féminin. Il en va de

⁽¹⁾ Rattaché à un original **mātria* «maternelle» par J.-H. MICHEL (*Actes XLVII^e Congrès Féd. arch. et hist. de Belg.*, Nivelles, 1984, t. III, p. 129).

⁽²⁾ Voir p. ex. les réserves exprimées dans les *Grammaires latines* de S. REINACH (1886), §4, rem. 1, p. 4, et de G. FRANÇOIS (1961), §52, p. 19.

même pour *Schelde*, nom néerlandais de l'Escaut. Les grands fleuves sont souvent masculins : l'*Indus*, le *Pô*, le *Rhin*, *Rhenus pater*, etc.

Pour être conçue comme une puissance active, une notion ne doit pas nécessairement, dans la mentalité archaïque en cause ici, être anthropomorphisée et devenir l'objet d'un culte : le genre grammatical était en indo-européen affaire d'idéologie, non de morphologie : *nurus* était la « belle-fille », et *nauta* le « marin » ; il y a une vision biologique très concrète dans le fait que l'arbre était conçu comme féminin (*pirus*), son fruit comme neutre (*pirum*) ; on a remarqué depuis longtemps que les noms du « chemin », que l'on foule, sont souvent du féminin, même s'ils sont thèmes en *-o-* comme gr. *hodós*, etc. En latin *aquae* féminin désigne des « eaux vives », éventuellement curatives (de là nos villes thermales *Ax* ou *Aix*), tandis que son homologue « paléo-rhénan » *-apa*, objet de tant de controverses, a fourni d'innombrables hydronymes, mais est aussi entré, de manière significative, dans le nom d'une divinité vénérée à Cologne, *Apadeva*⁽¹⁾ ; en latin encore, *unda* également féminin désigne une eau courante, une eau venant du ciel, et s'oppose au grec *húdōr* fait sur la même racine, mais qui désigne l'eau comme élément et par suite est de genre neutre⁽²⁾. Pour être aujourd'hui discrètes dans leur témoignage, nos rivières n'en ont pas moins eu une signification idéologique réelle qu'il importait de mettre en évidence.

⁽¹⁾ F. ΜΟΤΤΑ, « Apadeva », dans *Studi indoeuropei* (E. Campanile, éd. ; Pise, 1985), p. 123-134.

⁽²⁾ Voir A. MEILLET, « La catégorie du genre et les conceptions indo-européennes » (1920), repr. dans *Linguistique hist. et linguistique générale*, I (réimpr. Paris, 1948), p. 211-229. L'auteur n'y envisage pas les noms propres de cours d'eau, mais l'exposé sur la double conception, animée et inanimée, de l'« eau » et du « feu », éclaire bien des aspects de l'ancienne hydronymie européenne.

3. Le caractère hydronymique du nom d'Amberloup [B 20]

Plusieurs indices onomastiques y font depuis longtemps soupçonner l'existence sous-jacente d'un hydronyme. Mais ni l'analyse de la forme, complexe, ni l'identification possible du cours d'eau concerné ne paraissent avoir fait l'objet d'une analyse critique.

Les formes les plus anciennes : *Ambarlao* (888), *Amarlaus* (896) font entrevoir le suffixe *-āvo-* qui accompagne souvent les hydronymes avec le sens d'« habitat sur la rivière X » (type **Lederna*, la Lienne : **Ledernāvu*, Lierneux, cf. VII^e s. *Ledernao*)⁽¹⁾. Le radical *amb-* ou *am-* accompagné du suffixe hydronymique *-ara-* est celui de nombreux cours d'eau (ou dérivés) dans l'ancienne Europe celtique et au-delà, jusqu'en Toscane⁽²⁾ : tel peut-être, en Wallonie, *Ambresin* [W 59], sur la Mehaigne ; à l'étranger, sous des formes renvoyant directement à **Ambra* : l'*Ambre* du Dauphiné (dial. *Ambro*, *Lambro*) [F, Isère], l'*Ambra* de Toscane, affl. de l'Arno, l'*Amper* bavaroise affl. de l'Isar (VIII^e s. *Ambra*), l'*Amber* d'Angleterre (Derbysh. : XII^e s. *Am-bre*), etc. On laisse pour l'instant de côté *Ambra*, nom médiéval disparu, lié par une légende apocryphe à Saint-Hubert [Ne 16], mais qui se rapporte plus probablement à Amberloup.

On peut hésiter sur la racine en raison de l'ambiguïté de l'élément *amb-*, les formes dissyllabiques médiévales réduisant à *-ra*, *-re*, *-er* l'ancien *-ara* où l'*-a-* était en principe

⁽¹⁾ VINCENT, *Noms de lieux de la Belg.* (Bruxelles, 1927), § 80, p. 68-69 (bibliogr.).

⁽²⁾ Relevé assez complet des ex. chez H. KRAHE, *Unsere ältesten Flussnamen* (Wiesbaden, 1964), p. 90-91 ; pour la Grande-Bretagne : W. NICOLAISEN, « Die alteurop. Gewässernamen der brit. Hauptinsel », dans *BNF*, 8 (1957), p. 228.

posttonique⁽¹⁾ : le *-b-* peut y être issu d'une épenthèse dans le groupe secondaire *-mr-*; une situation analogue se reproduit à propos des formes romane et germanique du nom de l'*Amblève*; et même des formes germaniques, où *-mm-* peut être issu de *-mb-*, sont de ce fait ambiguës (ex. : l'*Emmer* affl. de la Weser, anc. *Ambra*). On ne paraît pas avoir toujours pris garde à cette ambiguïté⁽²⁾. En effet, un radical également répandu de forme *am-* est bien attesté en toponymie (ex. : *Am-isia*, n. antique de l'Ems, ou notre *Aman-te* affl. de l'Aisne ardennaise)⁽³⁾. Il est vrai qu'il n'est plus en Occident qu'un fossile, n'ayant de représentants qu'en hittite, grec et albanais⁽⁴⁾ où ils peuvent être des emprunts⁽⁵⁾, voire, si l'on admet le rapprochement, des reliques préhistoriques. Au contraire, *amb-* (i.-e. **emb(h)-*, degré zéro **mb(h)-*, cf. skr. *ám̐has-* «eau, flot» et *ambu-* «id.», gr. *ómbros* «pluie, averse», etc.) [Pokorny, p. 315-316] est représenté en gaulois par les deux gloses d'Endlicher *ambe* «(lat.) *rīvō*», *inter ambes* «inter *rīvōs*» ainsi que par des hydronymes ou «paléo-hydronymes» où le *b* ne saurait être épenthétique : *Amba* (fin XI^e s.), n. anc. d'*Aam* loc. près d'Elst (NL, Gldr.), dans la région des Grandes Rivières, ou les dérivés franç. *Ambion* anc. nom d'un affl. de la Seine à Caudebecq (S.-Mar.), *Ambalon* c. d'eau de l'Isère (XV^e s. *Amballon*), *Ambials* c. d'eau du Cantal, (XII^e s. *Ambils*), etc.⁽⁶⁾

(1) En principe, car l'ex. de la *Vierre* (§1), entre autres, montre que le suffixe a pu recevoir l'accent, du moins à l'époque gallo-romaine.

(2) Cf. toutefois NICOLAISEN, *BNF*, 8 (1957), p. 228.

(3) Voir KRAHE, *Akad.* ... *Mainz*, déjà cité, p. 28-29.

(4) KRAHE, *Sprache und Vorzeit* (Heidelberg, 1954), p. 49; *BNF*, 8 (1957), p. 145 sv.

(5) P. CHANTRAINE, *Dict. étym. grec²* (Paris, 1999), s. v. *amára* («canal, fossé d'irrigation») : le mot est déjà homérique, mais technique.

(6) DAUZAT et coll., *N. de riv.*, s. v. *Amasse*, p. 19 dr.; NÈGRE, *Top. gén.*, I, n^{os} 2005 sv., p. 104.

Les deux formes du nom d'Amberloup citées ci-dessus ne sont pas faites pour dissiper l'équivoque, et sembleraient même procéder d'une double tradition. Osera-t-on se fonder sur l'*Ambarlao* de 888, connue par un recueil de la fin du XII^e siècle où elle est répétée plusieurs fois (v. Gyseling, *Top. Wb.*), et où le *b* est séparé de *r* par la voyelle atone de *-ar-*, comme si elle était encore prononcée dans le nom simple **Am(b)-ara* au moment où s'est constitué le dérivé complexe que nous livrent les documents? Il faudrait pour cela établir la chronologie absolue des suffixes, savoir si *amber-* ne représente pas déjà la prononciation wallonne d'un éventuel *ambr-*, etc. La question, au demeurant, n'a qu'un intérêt théorique. On posera donc comme forme primaire un hydronyme **Am(b)-ara-*, doublement suffixé par la suite.

On laisse généralement dans l'ombre l'élément *-l-*, présent aussi, à la même place, dans le nom de l'Amblève. Comprimé entre deux autres, devenu atone, le suffixe comportant ce *-l-* n'est plus reconnaissable. Ce n'est pas, d'ailleurs, qu'il manque de répondants en hydronymie celtique et même paléo-européenne d'une manière générale : sans sortir de Wallonie, qu'il suffise de rappeler, outre *Amb-l-ava* (et *Emblon* n. anc. du *Néblon* affl. de l'Ourthe à Hamoir), la formation en *-l-* des formes anciennes d'*Ave* (*ry d'*-) affl. de la Lesse (934 *Albliun*), (*D*)*ave* [Na 94] (1091 *Daveles*), (*L*)*effe* (*fond de -*) à Dinant (1179 *Leffle*) < *Albula*, étymon à valeur hydronymique bien connue; on peut rappeler encore p. ex. le nom antique du Waal (I^{er} s. av. J.-C.) *Vac-alus* en regard de skr. *vak-rá-* «courbe (adj.)», *vaṅka-* «méandre d'un cours d'eau»⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Sur les formations en *-l-* dans l'hydronymie européenne : H. KRAHE, *Rev. des études. i.-e.* (Bucarest), 4 (1947), p. 159-169; *BNF*, 6 (1955), p. 109-112.

Peut-être ces noms gardaient-ils à l'origine la valeur dynamique du suffixe i.-e. *-lo-/-lā, encore présente en latin (*credulus* « qui croit », *bibulus* « qui boit »)⁽¹⁾; mais la toponymie nous montre des formations en quelque sorte fossilisées, dont H. Krahe avait noté la rareté (n. 1, p. 142); et ce type a été peu productif en celtique insulaire⁽²⁾. Aussi, venant après -(a)ra, un tel suffixe ne peut ici qu'être redondant ou, plus probablement, représenter un diminutif : soit latin (-ella), soit encore celtique si l'on considère la survivance présumée des parlers locaux au cœur de la forêt d'Ardenne (-il(l)ā?) : le gaulois connaissait en effet un suffixe de cette forme, connu surtout dans des hypocoristiques de noms de personnes (*Vindillus* « Blanchet » < *vindo* « blanc »; *Segellus* en reg. de *Sego-maros*, etc.), mais qui, comme son homologue latin, semble avoir formé de véritables diminutifs, comme *brogilo*- « petit bois » (afr. *breuil*), de *brogi*- « terre (inculte), territoire frontière »⁽³⁾ : l'un comme l'autre devant aboutir à **Ambar-ula* ou -ella (cf. l'*Ambrel-la* d'Italie, prov. de Pérouse⁽⁴⁾), avec un traitement latin ou roman identique devant le suffixe -āvu. Un détail confirme peut-être l'existence de ce diminutif comme nom propre : c'est que les variantes en -ācu, -ācensis (*Amberlencensis fiscus* au XI^e s.) portent toutes l'élément -l-, qui apparaît ainsi lié au radical malgré l'hésitation des suffixes.

Dans cette hypothèse, une question surgit : le diminutif ne suppose-t-il pas un autre cours d'eau plus important, l'**Ambara*, dont il serait l'affluent ou le voisin ? La question ne serait pas légitime si ce dernier avait pu être un

(1) HAUDRY, *L'ï.-e.*, p. 53 (§k). C'est le même suffixe qui a fourni e. a. au slave des participes actifs.

(2) Voir H. PEDERSEN, *Vergleichende Gramm. der kelt. Sprachen*, II (Göttingen, 1913), § 397, p. 53 sv.

(3) LAMBERT, *Lg. gaul.*, p. 193; DELAMARRE, *Dict.*, s. v. *brogilos*.

(4) A. SCHMID, *BNF*, 13 (1962), p. 119.

appellatif; mais le suffixe *-(a)ra* en fait un nom propre, puisqu'à lui seul le radical exprime déjà la notion d'« eau » : une « rivière d'eau » n'a pas de sens. Le site d'Amberloup se trouve sur la voie romaine Bavai-Trèves, au point de convergence de plusieurs cours d'eau rejoignant l'Ourthe occidentale (et donc de plusieurs chemins d'accès régionaux), ce qui a sans doute favorisé à l'époque romaine le choix de cet endroit de la forêt d'Ardenne comme siège de son administration ⁽¹⁾. L'Ourthe elle-même ne saurait guère être cette ancienne *Ambara*. Sans parler d'*Ort(h)euville* (anc. *Ortenville* litt. « domaine de l'(habitat) d'Ourthe »), le village d'*Ortho*, ancien refuge du Bas-Empire romain, premier noyau et paroisse primitive du comté de La Roche, se dénonce par son nom comme une autre formation en *-āvu* (888 *Ortao*, 893 *Urtos*), autant dire pré-médiévale. Restent les affluents, tous deux de droite : selon W. Lassance l'Ourtille serait l'ancien nom du *Laval*, principal affluent de l'Ourthe occidentale, avec laquelle il conflue à env. 1200 m. du centre d'Amberloup; et c'est plutôt le ruisseau de Rancourt, venu de Tillet, village situé un peu au Sud, et pénétrant jusqu'à l'église d'Amberloup, qui aurait été l'ancienne *Ambara* ⁽²⁾. Mais, d'une part, le nom de *Laval* est ancien, non seulement en ce qu'il porte la marque du genre féminin de *vallis*, mais surtout parce que sur une branche annexe de son cours se situe *Lavaselle* (Sibret) [B 26], nom attesté depuis le XI^e siècle (*Le Vazalle*), et qui

⁽¹⁾ C'est-à-dire à l'époque romaine impériale, vers le II^e siècle de n. ère; car on présume qu'Amberloup a été le siège de l'administration de la forêt d'Ardenne (*curia Arduennae*), domaine impérial demeuré ensuite aux mains de la dynastie carolingienne: voir J. VANNÉRUS, « L'inscr. romaine d'Amberloup », dans *Bull. Acad. roy. de Belg.*, cl. des lettres, 1950, p. 488-528, repr. en abrégé dans *Parcs Nationaux*, 8 (1953), p. 80-86; F. ROUSSEAU, « Les Carolingiens et l'Ardenne », dans *Bull. Acad.*, 1962, repr. dans *À travers l'hist. de Namur, du Namurois et de la Wallonie* (Bruxelles, 1977), spéc. p. 255-256, où l'on verra quelle énorme étendue avait alors la paroisse d'Amberloup.

⁽²⁾ W. LASSANCE, « Topon. d'Amberloup », dans *Curia Arduennae*, 6 (1955), p. 12.

renvoie directement à *vallicella*; le village de *Laval* lui-même a des origines médiévales. C'est donc plutôt ce dernier cours d'eau qu'on serait tenté d'identifier avec *Ambara*, dont *Vallis*, *Vallicella* pourraient avoir été des adaptations latines; et c'est le diminutif **Ambarula*, **Ambarella*, à la base du nom d'Amberloup, qu'il conviendrait alors de reconnaître dans le ruisseau de Ronsart, qui pénètre au centre du village et dont le cours est parallèle à celui du Laval, quoique beaucoup plus bref: de là le fait que les deux noms auraient été liés dans l'Antiquité.

On conçoit en effet que, dans l'organisation du *fiscus* forestier au centre duquel se trouvait Amberloup, il importait de ne pas laisser au hasard la dénomination des cours d'eau confluents. On conçoit aussi que le vieux nom celtique d'**Ambar(a)-l-āvu*, qui a peut-être coexisté avec la désignation officielle de *Curia* [*Arduennae*], ait survécu comme nombre d'usages locaux: ceux-ci avaient, comme on sait, repris vigueur dans l'Empire d'Occident dès le III^e siècle. Et c'est de manière tout artificielle (mais avec un sens juste de l'analyse lexicale où survivait peut-être le souvenir de l'antique **Ambrelle* d'Amberloup) qu'au début du XI^e siècle, dans le but de glorifier les origines de l'abbaye de Saint-Hubert, la légende rapportée par la chronique dite *Cantatorium*, citant à l'appui un faux diplôme de Pépin le Bref⁽¹⁾, a cru pouvoir transporter à Andage un pseudo-*Ambra*, enlevé indûment à Amberloup, confirmant ainsi sans le vouloir l'origine hydronymique de son nom.

(1) Voir le mémoire fondamental de G. KURTH, *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert* (Comm. roy. d'hist.; Bruxelles, 1898), dont les conclusions sont résumées par VANNÉRUS, *Parcs Nat.*, 8 (n. 1, p. 144), p. 82.

4. *Scry* et *Boltry* : une question de chronologie ?

Pour désigner un « ruisseau asséché ou rarement alimenté », notre toponymie recourt normalement à *Sèche-ry*, adaptation de w. *sêch'ri*, lui-même apposition de deux mots autonomes : ainsi à Fosses-la-Ville [Na 109] ou à Redu [Ne 11]. Carnoy interprétait de même les deux *Scry* [Abée H 58] (1372 *Scriu*) et [Mettet Na 131] (w. *Scrî*, *Scrî*) : ce qu'avait écarté implicitement É. Legros, estimant que « l'étymologie reste à trouver » (*BTD*, 19 [1945], p. 169) ; il est vrai que l'explication proposée antérieurement par J. Haust (w. *strî* «étrier», a. fr. *estreu*, *estrieu*, pris ici au sens de «barrière»?)⁽¹⁾ était d'autant moins heureuse au point de vue sémantique qu'on a affaire à deux noms identiques et géographiquement éloignés l'un de l'autre, ce qui écarte l'hypothèse d'une formation de circonstance ; Haust ne paraît d'ailleurs pas en avoir reconnu l'origine hydronymique, pourtant certaine, comme on voit par les formes anciennes *Beariu* (1220), *Bealriu* (1264) du ruisseau de Beurieux en Hesbaye orientale, près d'Heure-le-Romain [L 14]⁽²⁾, ou *Molriu*, *Mo(u)lriu* (1233) d'un ruisseau appelé ensuite *Molry* (voir §5), etc.

Des composés banals comme «sec ry» ne se sont pas tous créés à la même époque. Il en est de relativement récents comme les *Rieussec*, *Riousec*, *Rus(s)ec* de France, dont aucun n'est antérieur au XII^e siècle⁽³⁾. On conçoit donc que tous n'aient pas l'aspect de simples apposés comme le type wall. *sêch ri*. Ne peut-on revenir à l'étymologie enseignée

(1) J. HAUST, «Topon. et dialecte», 2^e sér., dans *BTD*, 18 (1944), p. 396-397.

(2) E. RENARD et J. HOYOUS, «Top. d'Heure-le-Romain», dans *BTD*, 17 (1943), p. 72 et 87.

(3) DAUZAT et coll., *N. de riv.*, sous ces noms ; NÈGRE, *Top. gén.*, II, n^o 20773, p. 1104.

par Carnoy, mais en partant d'une locution lat. vulg. plus ancienne **siccu rīvu* ou d'une forme romane qui en procéderait, constituant une unité lexicale, et donc accentuelle, centrée sur *-rī-*, *sic-* devenant alors protonique et réduit à *sc-* bien qu'initial? C'est ce qu'on observe dans nombre de toponymes wallons anciennement pluri-syllabiques comme *Fter* à Serville [Ph 27] (1180 *Fretieres*) où l'on reconnaît avec Haust *fractāria*⁽¹⁾; *Pry*(-lez-Walcourt) [Ph 12] (868 *Perario*) < *pirāriu* «verger de poiriers». Si, considérant que *siccu rivus* ne forme pas un groupe uni en latin⁽²⁾, on préfère partir d'une forme plus évoluée, déjà wallonne, on peut imaginer une évolution **setch'rî* > **stch'trî*, où la semi-occlusive se durcit en occlusive devant une consonne continue comme dans *B'jin*, nom wallon de *Vezin* [Na 64] ou comme dans *Brouffe* affl. de l'Eau-Blanche et anc. nom de Mariembourg [Ph 63] < *Vrouffe*, forme attestée en 1512 (868 [cop. XVIII^e s.] *Verofle*; 1134 [cop. fin XIII^e s.] *Veroflo*; 1153 et 1178 [cop. id.] *Verofle*)⁽³⁾: le *v-* initial est en effet étymologique, étant celui du radical de *Viroin*, *Virelles*, etc.

On peut se demander si l'on ne pourrait pas expliquer de la même manière *Boltry* (Seilles, auj. à Andenne [Na 84]; sans forme ancienne connue), rattaché par J. Herbillon à l'anc. w. *bolet*, w. *bolète* «petite boule» (*BTD*, 30 [1956], p. 227), ce qui n'est sémantiquement pas satisfaisant pour un ruisseau. On pense alors à l'idée de «bouillonner», fréquente en hydronymie; J. Roland, auteur de travaux ap-

(1) HAUST, art. cité (n. 49), pp. 388-389. Cf. CARNOY, *Orig.*, p. 230-231, qui y ajoute *Ftrouf* à Wellin [Ne 4] (XIV^e s. *Fetroules*).

(2) Il a cependant dû se créer une expression *siccu rivus* à côté de la latinité classique, ou entre celle-ci et les premiers textes romans, car le type est récurrent en France, comme on peut le voir par le répertoire de DAUZAT et coll. (beaucoup plus riche ici que celui de NÈGRE). Les conditions géographiques expliquent assez que ce type apparaisse concentré dans les régions du Midi.

(3) ROLAND, *Top. nam.*, p. 172-173; P. MARCHOT, dans *Leuv. Bijdr.*, 21 (1933), p. 155. Les formes anc. sont données d'ap. GYSSELING, *Top. Wb.*, s. v. *Brouffe*, avec une adaptation aux habitudes graphiques actuelles.

précisés sur l'Entre-Sambre-et-Meuse, faisait état d'un lat. vulg. *bullitu*⁽¹⁾; mais le substantif *bullitus* (gén. *-itūs*), terme rare, n'est pas représenté dans les langues romanes, à la différence du type vulg. *bulliōne*; et le participe parfait *bullitus* « qui a bouilli » est hors de cause, e. a. pour une raison de sens. Il est plus conforme à l'esprit populaire de recourir à un composé ancien avec un participe présent, celui-là même qui a fourni le type « bollant », soit class. *bulliente* (*m*) *rīvu* (*m*) > **bullente rīvu*.⁽²⁾ Car le concept a fourni des créations onomastiques échelonnées dans le temps, et il en est qui sont tardives : à côté du type w. *Bola*, e. a. le *Bolland* aff. de la Berwinne, se sont créées des locutions plus parlantes encore comme *Bouillonfontaine* (1422), plus tard *preit au bouillon* (1742) à Thumaide [A 54]⁽³⁾, et même *Fontaine Bouillante* (rieu de la -), à Stambruges [A 60]⁽⁴⁾, etc. Ce serait un cas de syncope d'une seconde syllabe à voyelle nasale, comme le wallon en offre maint exemple : *bol'djî* « boulanger », *Mâm'dî* < *Malmundaria*, Malmedy), *tchèp'tî* « charpentier », *vol'tî* « volontiers », etc.

5. Le *Molry*, ancien hydronyme du bassin de la Dendre

Les considérations qui précèdent donnent peut-être le moyen de rendre compte de la formation de ce nom, rencontré ci-dessus à propos de *Scry* (§4).

⁽¹⁾ J. ROLAND, dans A. LOUANT (éd.), *Le Hainaut. Dict. des noms de communes* (Mons, 1940), p. 3.

⁽²⁾ Cette dernière forme m'a été suggérée à la séance de la C.T.D. du 21 mai 2007, comme expliquant mieux la forme actuelle *Boltry*.

⁽³⁾ J. GORLIA, « Hist. de Thumaide », dans *Ann. Cercle arch. de Mons*, 59 (1945), p. 15, qui ajoute que ce type de sources intermittentes, fréquent dans la région, s'appelle localement *bouloires*.

⁽⁴⁾ A. GOSSELIN et J. ROLAND, *Stambruges... un peu du passé* (Chièvres, 1939), p. 59-60

Il s'agit du nom d'un ancien fief à Herchies et Erbaut [resp. Mo 11 et 12], mais aussi d'un bois à Lens-sur-Dendre [Mo 7]⁽¹⁾. Les formes anciennes (1233 *Moulriu*, *nemore de Molriu*; dans la même charte la mention d'un «vivier de *Molriu*), jointes au fait que les localités d'Herchies, Erbaut et Lens, contiguës, s'égrènent le long d'un affluent de la Dendre orientale (r. gauche), indiquent qu'il s'agit d'un hydronyme très ancien, antérieur à la généralisation de la forme régionale *rieu*, et désignant soit cet affluent même, aj. le «ruisseau des Richards», soit un sous-affluent disparu.

L'extrême fréquence du type «ruisseau du (ou des) moulin(s)», qui a fourni à cette région du Hainaut de nombreuses adaptations d'un anc. nl. *molen-baki-*, sous les formes *Moulbaix* (*-bais*), suggère ici encore un stade plus archaïque, et purement roman, du même lexème, antérieur peut-être aussi au *molendinum* des documents latins du Moyen Âge. On pourrait penser à *mola* (**molae rīvu*), qui dans l'Antiquité n'a pas seulement désigné la «meule» du moulin ou du pressoir, mais tout l'appareillage; toutefois, il est plus conforme à la postérité romane de cette famille de faire appel à **molīnum* qui, pan-roman (*REW*³, 5644), doit être de création relativement ancienne: soit **molīnī rīvu* ou, si l'on préfère, **molinriu*, avec la même syncope rencontrée plus haut. Le caractère féodal de l'ensemble aura préservé l'archaïsme de cet hydronyme.

⁽¹⁾ M. VAN HAUDENARD, «Hist. du bourg de Lens-sur-Dendre», dans *Ann. Cercle archéol. de Mons*, 56 (1939), p. 21 et 24.

6. La *Statte* de Solwaster (Sart-lez-Spa) [Ve 34]

Ce farouche torrent de notre haute Ardenne est un sous-affluent de la Hoëgne (r. dr.), né dans les Hautes-Fagnes à la limite Sud de Jalhay. Son nom évoque le faubourg homonyme de Huy et bien d'autres lieux-dits, répandus dans la moitié orientale de la Wallonie, de Wavre à Goé [Ve 25]⁽¹⁾, et a intrigué les toponymistes, depuis Feller jusqu'à Herbillon. À vrai dire, il semble que, sans omettre même l'auteur de la *Toponymie de Jalhay*, les auteurs aient eu en général l'attention attirée par les différences entre le site quasi-urbain de Huy, au pied d'une colline escarpée, et la sauvagerie fagnarde ou forestière de la rivière de haute Belgique⁽²⁾; celle-ci ne paraît pas avoir été étudiée pour elle-même au point de vue onomastique.

Comme on peut s'en assurer par les travaux d'Herbillon, il ne s'agit nullement d'un hydronyme à l'origine, mais d'un lieu-dit banal de provenance germanique, ce qui explique sa concentration particulièrement dense dans l'est de la province de Liège et le nord de notre Luxembourg⁽³⁾; ce mot est sans doute un ancien appellatif spécialisé, à côté de l'anc. wall. *apleit*, pour désigner un «point d'accostage», un «débarcadère» au bord d'une rivière, et c'est à l'évidence ce que désigne l'expression dialectale *so lu state, so l'sitate*, fr. rég. *sur le stat(t)e*, qu'on re-

⁽¹⁾ On en trouvera une liste assez complète chez J. HERBILLON, «Toponymes hutois», dans *Ann. Cercle hutois des sc. et des beaux-arts*, 24 (1951-1954), spéc. p. 185.

⁽²⁾ J. FELLER, *Top. de la comm. de Jalhay* (Mém. CTD, 1; Bruxelles, 1936), p. 426-427; sauf erreur, l'important examen critique d'E. LEGROS (*DBR*, 2 [1938] et 3 [1939]) ne touche pas au problème de *Statte*; HERBILLON, «Toponymes de Huy (r. g.)», dans *Ann. Cercle hutois* ..., 27 (1965), p. 8-10; A. BOILEAU, *Enquête dialectale sur le N.-E. de la Belg.*, II (Liège, 1970), p. 390, n. 12.

⁽³⁾ HERBILLON, *Ann. Cercle hutois* ..., 24, p. 185.

trouve à peu près partout (avec l'article); à Huy en particulier, les documents du Moyen Âge (indirectement depuis le XIII^e siècle) confirment cette interprétation : en face de l'*apleit* ou *portus* urbain de la rive condrusienne de la Meuse, le ou la *Stat(te)* aurait été le débarcadère du comté de Moha à l'embouchure de la Meuhaigne⁽¹⁾.

L'étymologie confirme à son tour la vocation fluviale ancienne de ce terme, qui avait cette valeur en germanique ancien : m. nl. et m.h.all. *stade*, v. sax. *stath*, etc., et jusqu'au got. (dat. sg.) *stapa* signifient en effet « rive, débarcadère » (all. *Gestade*)⁽²⁾; Herbillon rappelait aussi, à titre de parallèle avec le Statte hutois, le quartier portuaire et marchand d'Utrecht, appelé *Stathe*, développé au sud du *castrum*⁽³⁾; mais, devenu appellatif en est-wallon, ce terme a perdu ce sens technique pour ne plus désigner qu'un simple accès à un cours d'eau même non navigable, voire non flottable et donc dépourvu d'intérêt économique; ainsi s'explique la présence de ce terme aux bords de la Lesse, comme à Éprave [D 89], ou d'un affluent du Hoyoux, comme à Marchin [H 53].

Ainsi, croyons-nous, peut-on expliquer le nom de la Statte de Solwaster. Lorsqu'on s'y rend, on ne tarde pas à réaliser que le chemin qui y conduit depuis l'église (env. 1500 m.) est le seul endroit de son parcours où le cours d'eau soit accessible, hormis des sentiers touristiques difficiles; très peu profond en temps normal, encombré de rochers à cet endroit, le torrent est totalement inapte à recevoir la moindre périssoire; mais il est franchi par un chemin forestier menant à Jalhay, qu'ont pu emprunter dans le passé des chauffourniers, venus là p. ex. pour s'approvi-

⁽¹⁾ HERBILLON, *Ann. Cercle hutois ...*, 24, p. 183 sv.; *Ibid.*, 27, p. 9-10.

⁽²⁾ F. KLUGE, A. GÖTZE, etc., *Deutsches etym. Wb.*, s. v. *Gestade*.

⁽³⁾ J. HERBILLON, *ibid.*, 27, p. 9.

sionner en bois sur l'autre rive; un lieu-dit tout proche s'appelle aujourd'hui encore *Chaffour (tchafôr)*. On conçoit que les usagers ont pu appeler cette rivière mystérieuse « l'endroit où l'on a à franchir un cours d'eau », puis ce cours d'eau lui-même, par un transfert dont l'hydronymie « secondaire » est coutumière.

La rivière de Spa offre un exemple identique de ce procédé. Né dans la fagne de Malchamps, cet affluent de la Hoëgne appelé dans le passé, à Spa même, *Eau de Spa*, a pris au *xx^e* siècle le nom du hameau de *Wayai* (Sart-lez-Spa) [Ve 34], où il est traversé par un chemin reliant Nivezé à Sart. Les divers *Wez*, *-we(l)z*, *Wayau*, etc., rappellent ainsi les conditions malaisées des transports ruraux d'autrefois. En particulier, l'expression *Wez de Chin(n)e* (Merlemont) [Ph 50], sur un affluent de l'Hermeton appelé auj. la *Chinelle*, expression qui elle-même conserve le nom originel *Chinne* du ruisseau⁽¹⁾, montre l'importance du passage dans la mémoire populaire, au point qu'on peut se demander si la dénomination qui l'a emporté n'est pas le diminutif de (*Wez de*) *Chine* plutôt que de *Chinne* en tant qu'hydronyme, selon la règle générale dégagée autrefois par A. Vincent⁽²⁾; car il n'est pas vraisemblable que *Chinelle*, qui ne paraît pas attesté avant la carte de Ferraris, soit tiré du nom de l'ancien domaine du haut Moyen Âge (cf. n. 2). *Le cours d'eau tend à être désigné dans ses rapports occasionnels avec les hommes plutôt que pour lui-même.*

En somme, on a ici affaire à l'un de ces cas où un hydronyme reproduit *ut sic*, sans l'intermédiaire d'un suffixe ou

⁽¹⁾ Connue par le nom d'un village disparu dès avant 1195 : ... *territori de Sinna in quo quondam villa extitit et ecclesia* (ROLAND, *Top. nam.*, p. 124-125); mais il est permis de croire avec Roland qu'à l'origine il s'agit d'un hydronyme, sans admettre nécessairement les rapprochements avancés par l'auteur.

⁽²⁾ A. VINCENT, « Les noms de cours d'eau diminutifs de noms de lieux », dans *RBPH*, 7 (1928), spéc. p. 21-45. Le cas de *Chinelle* est évoqué p. 40.

d'une périphrase (« ruisseau, ry de », etc.), le nom d'un établissement ou d'un site jugé caractéristique dans la psychologie des usagers. À partir du type si fréquent « ruisseau du Moulin », ou de dérivés du type « Moline, Moligneau », on a fait dans quelques cas, par ellipse mentale ou par usu-re, « Moulin » tout court : ainsi *Martin-Moulin* (affl. de dr. de l'Ourthe orientale près d'Houffalize [B 15]) ou, en pays de langue allemande, *Altmühl* (petit cours d'eau au sud de Nuremberg, Bavière). On peut encore citer les ruisseaux appelés *Tordoir* (p. ex. à Wodecq [A 7])⁽¹⁾, *Stordeux* (à Comblain-au-Pont [L 116]), du nom de pressoirs installé sur leurs bords. Ce ne sont là, au fond, que des cas particuliers, relevant de la micro-toponymie, du type où l'on passe de « rs. de X » à X en fonction hydronymique : Mellier, Acoz, Chefnâ (à Aywaille, de *tchè'm'nâ* « (hameau de) charbonniers »), etc.

Note de correction (à propos d'*Amberloup*, §3). — Dans le nom de la *Gileppe* (**Geis-l-appia*), le suffixe *-l-* est placé *avant* le suffixe hydronymique, à la différence d'**Ambara-l-(āvu)*, et par suite ne saurait avoir la valeur diminutive, mais agentive.

Jean LOICQ

⁽¹⁾G. LEROY, *Wodecq sous l'Ancien Régime* (s.l., 1984), p. 11.